



Le Bike Club Saint Sorlin 26 est heureux de vous
inviter au :

Championnat Drôme BMX 2025

Dimanche 30 mars 2025

A partir de 8h à la piste de BMX de Saint Sorlin en Valloire.



COURSE BMX CHAMPIONNAT DRÔME

SAINT SORLIN EN VALLOIRE



À partir de
8h30

Course ouverte à
tous les pilotes
et clubs FFC

***DIMANCHE
30 MARS 2025***

Entrée libre - Buvette - Restauration



LE DÉPARTEMENT

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME





Horaires :

Matin (bloc 1 : Cruisers et bloc 2 : U11 et moins) :

- 8h30 – 9h15 : Essais bloc 1
- 9h15 – 9h50 : Essais bloc 2
- 10h – 12h : Courses bloc 1 et bloc 2
- 12h15 – 13h : Remise des récompenses

Après-midi (bloc 3 : U13 et plus) :

- 13h15 – 14h20 : Essais bloc 3
- 14h30 : Début des courses bloc 3

Attention : ce timing peut être soumis à des modifications.

Engagements et inscriptions :

Les montants des engagements sont fixés à :

- 11€ pour les U13 et moins (10€ + 1€ pour Sqorz)
- 14€ pour les U15 et plus (20 et 24 pouces) (13€ + 1€ pour Sqorz)
- 17€ par pilote pour deux courses (20 et 24 pouces) (15€ + 2€ pour Sqorz)

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via l'espace club de la FFC, **avant le mercredi 26 mars 20h**.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Deux courses sont mises en ligne :

- Championnat Drôme 20 pouces pour toutes les catégories 20 pouces.
- Championnat Drôme 24 pouces pour toutes les catégories cruiser.

Le paiement s'effectuera par virement via le RIB en annexe.



Toute modification (ajout ou annulation) devra être signalée par mail à coursesbmx2607@gmail.com avant le matin de la course.

Les désinscriptions seront prises en compte jusqu'au vendredi 28 mars 2025 à 20h00.

Passé ce délai, l'inscription sera due.

Aucune inscription ne sera acceptée le jour de la course.

Emargement :

Il n'y aura pas d'emargement, ni de contrôle de licence.

L'emargement sera remplacé par un affichage / catégorie des pilotes sur Sqorz. A chacun de s'assurer qu'il est bien inscrit (et ce dans la bonne catégorie) et qu'il n'y a pas d'erreur sur son numéro de pilote. Les erreurs doivent être signalées avant 9h30.

Passé ce délai, aucune réclamation sur les inscriptions ne sera acceptée.

Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.

Règlement :

Le règlement national 2025 sera le règlement de référence.

La course est ouverte à tous les pilotes licenciés FFC en 2025, de tous les comités.

Seuls les pilotes licenciés dans des clubs drômois pourront prétendre au titre de champion.

Les nouveaux licenciés ont le droit de participer au Challenge / Championnat Drôme.

Plaques frontale et latérale obligatoire.



Arbitrage

Hormis le club organisateur, les clubs doivent fournir au minimum **un arbitre** licencié FFC ou un bénévole. À partir de **15 pilotes inscrits** à la course, les clubs doivent fournir **deux personnes** a minima dont un licencié (soit un maximum de 2 personnes /club).

La responsable des arbitres devra envoyer une semaine avant la course la demande d'arbitres aux clubs et au responsable de la commission BMX Drôme, tout en demandant aux clubs un retour au plus tard **le mercredi 26 mars à 20h00.**

Les clubs devront répondre avec a minima **un nom d'arbitre.** Si un club est dans l'incapacité de fournir un arbitre, il devra le signaler.

Cette réponse est à transmettre par mail à la responsable des arbitres didier.bouvat-boissin@orange.fr ainsi qu'au responsable de la commission BMX Drôme responsable.commission.bmx26@gmail.com.

Si la responsable est dans l'impossibilité de former le staff d'arbitrage de la course, elle relancera les clubs qui n'auront pas fourni d'arbitre.

Dans la mesure où la veille de la course le staff d'arbitrage ne serait toujours pas formé, les commissions BMX prendront la décision d'annuler l'évènement.

Les clubs ne fournissant aucun arbitre, peuvent se voir refuser par la commission BMX Drôme l'organisation d'une course départementale.

Qualification Challenge / Championnat régional :

La participation à cette course est obligatoire pour tous les pilotes de club drômois désirant participer au Challenge / Championnat régional 2025. Que ce soit en catégorie 20 pouces ou 24 pouces.

(Un pilote désirant participer en 24 et 20 pouces au Challenge / Championnat régional doit participer en 24 et 20 pouces au Challenge / Championnat Drôme).



Cette obligation est valable pour les pilotes nationaux. Les catégories juniors nationaux, U23 et Elites ne sont pas concernées par cette obligation.

Les catégories :

Cf. tableau en annexe 1.

Pour toutes les catégories « féminines », s'il y a moins de 4 engagées, elles rouleront avec les garçons jusqu'aux 1/2 finales. Une finale "féminine" par catégorie sera mise en place. Des garçons demi-finaliste pourront donc être « repêchés » pour participer à la finale garçons.

En cas de finale féminine avec moins de trois pilotes, le ou la président(e) de Jury les regroupera avec la catégorie féminine supérieure ou inférieure, tout en conservant un classement séparé.

Pour les catégories « cruiser minime / cadet et cruiser 17/29 ans », s'il y a moins de 4 pilotes engagés, ils rouleront dans la catégorie supérieure, tout en conservant un classement séparé (Idem pour les catégories cruiser 30/39 et 40+).

Une finale par catégorie sera mise en place. En cas de finale « cruiser » avec moins de trois pilotes, le ou la président(e) de Jury les regroupera avec la catégorie « cruiser » supérieure ou inférieure, tout en conservant un classement séparé.

Classement et récompenses :

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir, par les secouristes de l'épreuve, une attestation médicale et la transmettre au secrétariat de la course avant le début de phase de qualification pour apparaître dans le classement.

Le classement sera consultable après la course sur le site internet du comité AURA.

Le club organisateur devra récompenser les 8 finalistes (de U7 jusqu'à U15 au minimum). Les trois premiers (au minimum) seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire.

Le comité Drôme récompensera les champions 2024.

Les pilotes nationaux peuvent prétendre au titre de champion Drôme.



Les pilotes « hors comité 26 » participeront aux podiums mais ne pourront pas prétendre au titre de champion.

La présence des pilotes avec leur maillot club est obligatoire lors de la remise des récompenses.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6- Sanctions et appels – 6.9.005).

Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

Règlement technique :

- Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas s'engager. Les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaître dans l'espace club FFC onglet « engagement WEB ».
- Les licences Pass Accueil Jeune et Pass Découverte sont acceptées si ces dernières ont été validées par la FFC. Pour s'inscrire avec une licence de ce type, les pilotes devront envoyer par mail au club organisateur : smvt@laposte.net leur inscription le mercredi 26 mars 2025 à 20h00 maxi et présenter le jour de la course leur licence.
- **Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.**
- Les licences « loisir » ne permettent pas de participer au Challenge/Championnat Drôme.
- Tous les participants doivent prendre connaissance de ce règlement.

AUCUN PILOTE NE PRENDRA LE DEPART S'IL NE PEUT JUSTIFIER D'UNE LICENCE

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC en vigueur pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos.

Dérogation / Wild Card :

Des demandes de dérogation / Wild Card pourront être effectuées auprès du responsable de la commissions BMX 26.



Pour cela, le pilote devra faire une demande auprès de son président.e de club. Ce.tte dernier.ère aura à charge de compléter le document spécifique, de joindre le certificat médical et de transmettre cette demande auprès de la CD 26 BMX RACE au plus tard le 31 mars 2025.

Documents à envoyer à responsable.commission.bmx26@gmail.com.

Les responsables de la CD 26 BMX étudieront les demandes et éditeront une liste des dérogations / Wildcards accordées.

Pour les pilotes nationaux **qui participent à la coupe d'Europe de Vérone**, ils devront également établir une demande de dérogation en suivant la même procédure.

Accès :

Piste de BMX de Saint Sorlin en Valloire.

Accès par A7 : Sortie Chanas. Direction Chanas puis Bougé-Chambalud, puis Epinouze puis Saint Sorlin

Adresse : Les nouvelles écoles. Saint-Sorlin-en-Valloire - 26210

Parking :

Devant l'école primaire et maternelle du village et dans le village.

Un parking prévu pour la course sera mis en place.

Piste :

Butte à 5 mètres ; Grille Pro Start ; 3 virages ; 4 lignes.



Restauration – Buvette :

Un espace buvette et un service restauration sera mis en place par nos bénévoles.

Un lecteur de carte bancaire sera disponible pour payer par carte bancaire.

Nos partenaires :



Commune de
Saint-Sorlin-en-Valloire





Annexe RIB :

Titulaire	Assoc. Bike Club Saint Sorlin 26
IBAN	FR76 1780 6006 7662 2255 4098 056

Annexe : Catégories 2025

Ages	20 pouces Masculin	20 pouces Féminin	24 pouces Cruiser Garçons/ Hommes	24 pouces Cruiser Filles/ Femmes	
5 ans / 6 ans	U7 Garçons	U7 Filles			
7 ans / 8 ans	U9 Garçons	U9 Filles			
9 ans / 10 ans	U11 Garçons	U11 Filles			
11 ans / 12 ans	U13 Garçons	U13 Filles			
13 ans / 14 ans	U15 Garçons	U15 Filles	Cruiser U15 / U17 Garçons	Cruiser U15 / U17 Filles	
15 ans / 16 ans	U17 Garçons	U17 Filles			
17 ans / 18 ans	U19 Garçons	U19 Filles	Cruiser 17/29 ans Hommes	Cruiser 17 ans et plus Femmes	
19 à 29 ans	Hommes 19 ans et plus	Femmes 19 ans et plus			Cruiser 30/39 ans Hommes
30 à 39 ans					
40 ans et +			Cruiser 40 ans et + Hommes		